

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 MAI 2017

Lieu : notre local à Trélex

Heure : 20h00

Ordre du jour :

1. Accueil et bienvenue
2. Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale
3. Rapport du Président et approbation
4. Rapport de la Trésorière et approbation
5. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation
6. Rapport des responsables des activités
7. Fixation des cotisations
8. Membres
9. Election du comité
10. Election des vérificateurs de comptes
11. Propositions du comité
12. Propositions individuelles
13. Questions diverses

1. Accueil et bienvenue

A 20h20, notre président ouvre la séance. Il remercie les 7 courageux membres présents, ainsi que les membres du comité.

13 membres se sont excusés.

Plus tard, un membre s'est encore joint à nous, portant ainsi à 8 le nombre de participants.

Jean-Marc Bonvin précise que le comité ne se compose actuellement plus que de 4 membres, Christophe Duchâtel ayant démissionné tant du comité que du club.

2. Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale

La secrétaire signale que le nom de Monique Bezençon a été écorché dans le PV et s'en excuse auprès de l'intéressée.

Le PV est accepté, sans remarque, ni opposition, par applaudissements.

3. Rapport du Président et approbation

Jean-Marc Bonvin nous signale que Soft se porte bien.

Le club compte, au 31 décembre 2016, 237 cotisants, dont 173 membres actifs, 83 familles, 8 membres passifs, 4 membres honoraires et 3 nouveaux membres actifs.

Le chiffre précis est difficile à donner parce qu'une cotisation famille correspond à un couple aussi bien qu'à une famille de 7 personnes.... On peut toutefois avancer le nombre de 400 membres sans trop d'hésitations.

Au niveau des familles, notre président se demande si chacun de ses membres sait qu'il fait partie du club et qu'il bénéficie de ce fait des prestations que nous offrons.

Il nous informe que la commune de Trélex veut créer une Association des Sociétés locales. Après une première soirée d'informations, à laquelle il a assisté en compagnie de Chantal Croset, cette société s'apparenterait plutôt à une société d'animation, gérée par les associations locales.

Le 7 juin aura lieu une assemblée constitutive et notre comité y sera à nouveau représenté par nos 2 membres dévoués.

Selon eux, la nouvelle entité ressemblera plus ou moins au Comité de Développement de Trélex, dont nous faisons partie par le passé.

Une première manifestation va être organisée, il s'agit du 1^{er} août.

Notre président relève que cela pose problème. En effet, ce sont toujours les membres du comité qui sont présents alors que tout le monde devrait y participer. Lorsque nous aurons de plus amples détails, un appel sera lancé et Jean-Marc Bonvin nous prie d'y faire bon accueil et surtout d'y répondre positivement.

Une autre manifestation nous a également été proposée, à savoir la tenue d'un stand à St-Cergue où 2 arrivées de course cyclistes se font. Pour cette dernière, nous avons décliné l'invitation.

A relever que, désormais il n'y a plus de téléphone au local. Par contre, le débit internet est passé à 40 Mo/s.

Enfin, Jean-Marc Bonvin nous informe qu'il a fait toutes les mises à jour des ordinateurs du local, qui tournent désormais tous sur Windows Creator.
Le seul bémol est qu'il est toujours seul à faire toutes ces mises à jour, terriblement chronophages (4 à 6 heures de travail !).

Michel Genton demande qui a le mot de passe de Christoph Duchâtel afin d'avoir accès à Macintosh. Jean-Marc pense encore l'avoir et le communiquera aux techniciens intéressés.

Le rapport du président est adopté par applaudissements.

4. Rapport de la Trésorière et approbation

Chantal Croset remercie les membres présents et relève que, si la quantité manque à l'appel, il y a la qualité !

La situation financière du club est excellente.

Les recettes se montent à 13'144,55, malgré la perte de 25 cotisants par rapport à 2016.

Les dépenses se montent à 12'473.-. Elles se composent principalement du loyer (qui, même s'il est raisonnable, représente à lui tout seul le 46% des cotisations !), des indemnités pour les soirées à thème, des animations.

Au résultat, un bénéfice de 671,55 est dégagé.

Il n'y a pas de question, ni d'intervention et le rapport est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Monique Bezençon lit le rapport, établi avec Fernand Iselin.

Les vérificateurs ont trouvé les comptes bien tenus, faciles à consulter.

Ils remercient notre trésorière pour son travail et proposent à l'assemblée d'approuver les comptes et de leur donner décharge de leur fonction, ce qui se fait par applaudissements.

Geneviève Henet demande à savoir si les seules rentrées financières sont les cotisations. Notre président répond qu'il peut y avoir également certains cours, mais que c'est rarement le cas puisque le nombre de participants couvre rarement les frais occasionnés... et encore, tout le travail exigé par la préparation d'un cours n'est pas chiffré, à quoi Michel Genton adhère totalement.

6. Rapport des responsables des activités

Claudia Michaud – cours :

"Essayé, pas pu", faute de participants !

Jean-Marc Bonvin – soirées techniques :

Le système a changé, au bénéfice de chacun semble-t-il. En effet, désormais cela se passe sur rendez-vous (dès 17h30 env.) et notre président gagne un temps précieux tout en rendant service à 1-4 personnes par soirée. Il relève que, actuellement, ce sont de petits dépannages

Jean-Marc Bonvin – soirées cinéma :

Ces soirées se passent bien et sont appréciées des 10-12 participants habituels.

Jean-Marc Bonvin – soirées à thème :

Elles se sont relativement bien passées, même s'il a fallu en annuler une, faute d'inscrits.

La prochaine aura pour sujet Windows Creator.

Jean-Marc Bonvin – Newsletter :

Le nouveau système permettant de produire une Newsletter en fonction des informations à communiquer fonctionne bien. Par exemple, cela a permis, dans un premier temps, de nous conseiller d'attendre puis, par la suite, de nous inciter à télécharger et utiliser Windows 10 Anniversary.

Macintosh :

Nous n'avons pas de rapport et notre président aimerait nommer Claudia Michaud responsable parce qu'elle a une bonne connaissance du matériel Mac et possède Ipad et Iphone.

Michel Genton relève qu'il n'y a aucun membre présent qui travaille sur Macintosh et que, de toute façon, leur nombre est très petit.

Chantal Croset aimerait que Claudia Michaud ait un titre et ne soit pas "juste" membre du comité. Elle voudrait lui proposer le titre de vice-présidente, ce que Claudia refuse mais elle rappelle qu'elle gère le site internet. Nous n'en discutons pas plus avant mais pourrions lui attribuer le titre de responsable du site (au moins !).

7. Fixation des cotisations

A l'idée de maintenir les cotisations en leur état actuel, nous ne rencontrons aucune objection.

Comme il n'y a pas non plus de demande de changement, nos cotisations demeureront inchangées en 2018.

8. Membres

Ce point a été traité dans le rapport du président. Monique Fontaine, absente à ce moment, demande quelques chiffres, que notre président lui donne rapidement.

Jean-Marc Bonvin en profite pour signaler qu'il a pu obtenir de la nouvelle secrétaire une remise à jour de la liste des membres, ce qui a été fait et la liste pour les techniciens est maintenant à env. 98 % à jour.

9. Election du comité

Le comité accepte de se représenter et se compose comme suit :

Président : Jean-Marc Bonvin

Trésorière : Chantal Croset

Secrétaire : Edith Dufour

Membres : Claudia Michaud (cours et gestion du site).

A ce moment, notre président nous rappelle que, selon nos statuts, le comité se compose de 5 membres. Suite à la défection de Christophe Duchâtel nous ne sommes plus que 4. Il nous manque donc une personne, à trouver impérativement ce soir afin de ne pas devoir organiser une assemblée extraordinaire.

Après un moment de flottement, le nouveau membre n'ayant à ce moment pas d'attribution spécifique, nous avons la joie de voir une main se lever et c'est avec un très grand plaisir que nous accueillons Geneviève Henet au sein du comité.

Le comité est élu par acclamations.

10. Election des vérificateurs de comptes

Fernand Iselin avait déjà annoncé son arrêt après 4 ans. Monique Bezençon serait d'accord de continuer à officier. Nous cherchons donc un/e candidat/e.

Afin de nous aider, les vérificateurs donnent quelques informations sur leur tâche : une rencontre avec Chantal Croset entre février et avril d'une durée d'environ 2 heures. La gestion et la tenue des comptes étant très bien faite, il est aisé de tenir ce rôle.

Katharina Schlup accepte de succéder à Fernand Iselin et c'est donc à elle et à Monique Bezençon que vont les applaudissements ponctuant leur élection.

11. Propositions du comité

Petit rappel : ne pas oublier le 1^{er} août, mais des informations plus précises nous parviendront après la séance du 7 juin.

12. Propositions individuelles

Rien n'est venu jusqu'à nous.

13. Questions diverses

Monique Bezençon tient à remercier notre organisateur pour la qualité des films choisis pour nos soirées cinéma, fort appréciées.

Catherine Diss demande s'il ne serait pas possible, pour les personnes ne buvant pas d'alcool, d'avoir un peu de coca. Nous prenons note et tiendrons compte de sa demande.

Françoise Clerc rencontre des problèmes de connexion pour relever ses mails @club-soft. Claudia Michaud lui communique la modification et elle fera le nécessaire pour les membres possédant une adresse @club-soft et désirant la conserver. (Ne pas oublier que notre club doit payer pour ces adresses !)

Michel Genton signale que Google Chrome n'est bientôt plus supporté par Google (sauf pour les tablettes où il est maintenu), il faut donc aller ailleurs.

Il nous informe qu'il va peut-être organiser une soirée à thème en juillet-août. A première vue, le comité n'a absolument rien contre.

Geneviève Henet se dit très surprise parce qu'elle pensait trouver un petit rapport sur la sortie, avec diaporama, etc.. Elle avait proposé au comité de s'en occuper mais a reçu une réponse négative, disant que le comité allait s'en occuper. Malheureusement sa remarque est justifiée et cette animation a été totalement oubliée. Toutefois le comité prend note et veillera à ce que pareille situation ne se reproduise pas. Nous présentons nos excuses à Geneviève Henet.

Sur ces bonnes paroles, Jean-Marc Bonvin lève la séance à 21h20 et nous nous dirigeons vers le bar où le verre de l'amitié est partagé.

Nyon, le 4 mai 2017/ED